

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 830

17 avril 2009

SOMMAIRE

Arba Holding S.A.	39803	Montblanc Luxembourg S.à r.l.	39806
BestLife III International S.à.r.l.	39795	N-Invest S.A.	39802
Champ Cargosystems S.A.	39796	Okean Elzi Soparfi S.A.	39796
Comco MCS S.A.	39797	Okean Elzi Soparfi S.A.	39797
Easyfairs Europe S.A.	39838	Okean Elzi Soparfi S.A.	39798
e-Traction Management	39834	Okean Elzi Soparfi S.A.	39797
e-Traction Management	39801	Omega Venture Capital	39801
FDM Immo	39805	Performa Fund	39805
FIGARO S.A., société de gestion de patri- moine familial	39798	Pericles S.A.	39816
Gabra S.A.	39800	Peterstreet S.A.	39804
GazInvest Luxembourg S.A.	39804	Pilatre SA	39805
General Silicone S.A.	39802	Polyle S.A.	39801
Hines Luxembourg Investments S.à r.l. ..	39802	Praga S.A.	39840
ILP III S.C.A., SICAR	39826	Prizor S.A.	39840
Industrie Maurizio Peruzzo - IMP S.A. ...	39799	Réalité Immobilière S.A.	39834
Investment Company of Luxembourg S.A.	39830	Reich-Lux	39798
Invista European RE Delta PropCo S.à r.l.	39796	San Marino Investments S.à r.l.	39794
Jafar S.A.	39803	Servilux Info S.à.r.l.	39794
Jean-Pierre Rinnen et Fils Troisvierges, S.A.	39830	Servilux Info S.à.r.l.	39795
Keens Equity Investments S.A.	39805	Servilux Info S.à.r.l.	39795
Kneip Communication S.A.	39799	Souliyet S.A.-SPF	39801
Kneip Management S.A.	39798	Spectra International S.A.	39803
Kneip Management S.A.	39799	St. Clair Capital 2 S.à.r.l.	39816
KS Knitting Solution S.A.	39804	STP Lux S.A.	39796
Lali Holding S.A.	39840	STP Lux S.A.	39795
Lanthex Holding S.A.	39800	Thalweg Holding S.A.	39804
Mecfint (Jersey) S.A.	39826	Tobacco J.F. S.à r.l.	39802
Merrill Lynch Paris Nursing 4	39800	Todohar 90 S.à r.l.	39797
MLAM 4	39800	White Sun Re Company S.A.	39803
MLAM 5	39799	Worldwide Ecological Shipping & Trans- port-West S.à.r.l.	39794
		Worldwide Ecological Shipping & Trans- port-West S.à.r.l.	39794

Worldwide Ecological Shipping & Transport-West S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 54.561.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043514/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06751. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Worldwide Ecological Shipping & Transport-West S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 54.561.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043517/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06746. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Servilux Info S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 113.249.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043518/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07860. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

San Marino Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.543.

Constituée par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 14 juin 2006, acte publié au Mémorial C no 1930 du 13 octobre 2006, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant le dernière fois par-devant le même notaire en date du 28 novembre 2006, acte publié au Mémorial C no 394 du 17 mars 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour San Marino Investments S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043547/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08741. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

STP Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 116.828.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043512/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07822. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090050085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Servilux Info S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 113.249.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043520/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07862. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090050048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Servilux Info S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 113.249.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043522/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07864. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090050041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

BestLife III International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 127.658.

Constituée par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 4 avril 2007, acte publié au Mémorial C no 1296 du 28 juin 2007 et dont les statuts ont été modifiés par-devant Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 3 août 2007, acte publié au Mémorial C no 2901 du 13 décembre 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BestLife III International S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043553/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08735. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090049882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Champ Cargosystems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 96.736.

—
Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009043509/5487/11.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00833. - Reçu 119,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

STP Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 116.828.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043511/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07819. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Okean Elzi Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 44.527.

—
Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043523/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07889. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Invista European RE Delta PropCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.969.

—
Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 27 février 2009

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Madame Patricia Schon, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg, en tant que gérante de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Anne de Moel / Michael Chidiac

Gérante / Gérant

Référence de publication: 2009041291/9168/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07088. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Okean Elzi Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 44.527.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043525/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07891. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Comco MCS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 4, rue Auguste Neyen.
R.C.S. Luxembourg B 41.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMCO MCS S.A.

Stefan König

Administrateur délégué

Référence de publication: 2009043531/3405/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01007. - Reçu 105,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Todohar 90 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 143.721.

Constituée par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 12 décembre 2008, acte publié au Mémorial C no 112 du 19 janvier 2009.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TODOHAR 90 S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043543/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08746. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Okean Elzi Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 44.527.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043526/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07897. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Okean Elzi Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 44.527.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043528/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07899. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Reich-Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 19.506.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009043529/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07847. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Kneip Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 32.319.

Le bilan non consolidé y compris et les comptes consolidés au 31.12.08 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 AVRIL 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009043532/755/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00125. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

FIGARO S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 135.932.

Constituée par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 27 décembre 2007, acte publié au Mémorial C n°536 du 4 mars 2008.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FigaroS.A., société de gestion de patrimoine familial

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043538/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08754. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Kneip Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 32.319.

...Les comptes consolidés au 31.12.08 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 AVRIL 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009043534/755/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00130. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Kneip Communication S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 45.747.

Les comptes annuels au 31.12.08 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009043536/755/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00142. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Industrie Maurizio Peruzzo - IMP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 71.013.

Constituée par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 9 juillet 1999, acte publié au Mémorial C no 784 du 21 octobre 1999, modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire, en date du 23 septembre 2003, acte publié au Mémorial C no 1328 du 12 décembre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INDUSTRIE MAURIZIO PERUZZO-IMP S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043539/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08749. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

MLAM 5, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 116.462.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043971/242/13.

(090050208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Gabra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 121.029.

Constituée par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 4 octobre 2006, acte publié au Mémorial C no 2319 du 12 décembre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GABRA S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043545/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08745. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

MLAM 4, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.471.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043972/242/13.

(090050234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Lanthex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.628.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009043554/280/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00086. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Merrill Lynch Paris Nursing 4, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.990.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043976/242/13.

(090050278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Omega Venture Capital, Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 118.401.

Constituée par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 27 juin 2006, acte publié au Mémorial C no 1906 du 11 octobre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OMEGA VENTRURE CAPITAL S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009043548/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08739. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Polyle S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 121.010.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme
POLYLE S.A.
Signature

Référence de publication: 2009044357/7491/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00755. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Souliyet S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.
Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 75.794.

Le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009044356/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01064. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

e-Traction Management, Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 95.207.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009044564/9030/11.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06332. - Reçu 99,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Tobacco J.F. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 82.643.

Il est porté à la connaissance de l'associé unique que le gérant technique de la société, Monsieur François GARELLIS, né le 24 décembre 1955 à F-Jarny, a transféré son adresse du 4A rue de l'Ecole à L-8278 HOLZEM au 23 rue Michel Rodange à L-2430 Luxembourg.

Pour la société

Fiduciaire Vincent LA MENDOLA Sarl

Signature

Référence de publication: 2009043818/2352/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05406. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

N-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 98.989.

Le Bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009044381/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00238. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

General Silicone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 106.357.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme

GENERAL SILICONE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009044363/7491/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00773. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Hines Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 99.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.807.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044563/7832/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00012. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Arba Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 30.879.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009046086/504/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01175. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

Spectra International S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 105.348.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044375/4642/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06458. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Jafar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 114.278.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 avril 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009044373/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07376. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

White Sun Re Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 117.316.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme

WHITE SUN RE COMPANY S.A.

Signature

Référence de publication: 2009044359/7491/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00759. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

KS Knitting Solution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 67.271.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère conforme
KS KNITTING SOLUTION S.A.
Signature

Référence de publication: 2009044380/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07905. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

GazInvest Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 94.791.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009044378/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00797. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Thalweg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 97.644.

Le bilan et l'annexe au 30/09/2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THALWEG HOLDING S.A.
Société Anonyme
Claude SCHMITZ / Guy HORNICK
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009044382/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08861. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Peterstreet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 62.124.

Le Bilan au 31 octobre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044376/4642/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06455. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Performa Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 33.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009044391/520/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00872. - Reçu 76,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Pilatre SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 130.871.

Le bilan et l'annexe au 30.06.2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PILATRE SA**Société Anonyme**Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ**Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009044386/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08863. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Keens Equity Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 82.744.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme

KEENS EQUITY INVESTMENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2009044358/7491/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00757. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

FDM Immo, Société Anonyme.

Siège social: L-1134 Luxembourg, 12, rue Charles Arendt.

R.C.S. Luxembourg B 121.280.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009044552/8812/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07792. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Montblanc Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 145.539.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth day of March.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Sunshine View Limited LLC, a limited liability corporation (LLC) incorporated and organized under the laws of Hong Kong, having its registered office at 18th Floor, Two Chinachem Plaza, 68 Connaught Road Central, Hong Kong, registered with the Hong Kong Register of Companies, under number 1278086,

here represented by Philippe Chenu, lawyer, with professional address at rue Edward Steichen 14, L-2540 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Montblanc Luxembourg S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by one hundred and twenty-five (125) shares in registered form, having a par value of one hundred euro (EUR 100) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets as often as required by the corporate interest of the Company or upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Board can only validly deliberate and act if there is also at least one Class A manager present or represented and at least one Class B manager present or represented.

(vi) Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, resolutions of the Board are only validly taken by the affirmative votes of at least one Class A manager present or represented and at least one Class B manager present or represented

(vii) The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(viii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(ix) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all administrative matters by the signature of any manager and in all other matters by the joint signature of all the managers. For the purpose of this provision, administrative matters are limited to the following actions: (a) to cope with the correspondence addressed to the Company; (b) to organize the Company's annual General Meeting; (c) to issue any mandatory legal notices on behalf of the Company; (d) to file the Company's register of shareholders and other corporate records; and (e) to deal with matters relating to the local registration of the Company.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five, the annual General Meeting of the Company shall be held each year on the first Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

13.6. The annual accounts must be filed with the Luxembourg Register of Commerce and Companies within the month of their approval by the annual General Meeting and at the latest within seven months after the date of closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the

Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2009.

Subscription and Payment

Thereupon,

Sunshine View Limited LLC, represented as stated above, subscribes to one hundred and twenty-five (125) shares in registered form, with a par value of hundred euro (EUR 100) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500),

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,800.- (one thousand eight hundred euro).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as Class A managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Zhao Dong, Manager, born on July 7, 1970, in Shandong, People's Republic of China, residing at Suite 25-903 Shenggu Beili, Chaoyang District, 100029, Beijing, People's Republic of China; and

- Mrs. Zhao Ying, Legal Counsel, born on December 16, 1967, in Sichuan, People's Republic of China, with professional address at Suite 1003 No. 6-1 Fuchengmen Beidajie, Xicheng District, 100034, Beijing, People's Republic of China.

2. The following person is appointed as Class B manager of the Company for an indefinite period:

- Mr. Frank Walenta, Jurist, born on February 2, 1972, in Geneva, Switzerland, with professional address at 12, Rue Léon Thyès, L-2636, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 12, Rue Léon Thyès, L-2636, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a German version and, in case of divergences between the English text and the German text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung der Satzung:

Im Jahre zweitausendundneun, den vierundzwanzigsten Tag des Monats März.

Vor dem unterzeichnenden Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz zu Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Sunshine View Limited LLC, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (LLC) gegründet und existent gemäss den Gesetzen Hong Kong's, mit Gesellschaftssitz im 18. Stockwerk, Two Chinachem Plaza, 68 Connaught Road Central, Hong Kong, eingetragen im Handelsregister von Hong Kong, unter Nummer 1278086,

hier vertreten durch Philippe Chenu, Rechtsanwalt, mit beruflicher Adresse in 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, auf Grund einer Vollmacht, welche privatschriftlich ausgestellt wurde.

Die Vollmacht wird nach Unterzeichnung "ne varietur" durch den Bevollmächtigten der anwesenden Partei und dem unterzeichnenden Notar dieser notariellen Urkunde zum Zwecke der Registrierung beigefügt.

Die oben genannte Partei wendet sich an den unterzeichnenden Notar, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche hiermit gegründet wird, wie folgt zu beurkunden:

I. Firma - Gesellschaftssitz - Gegenstand der Gesellschaft - Dauer

Art. 1. Firma. Die Firma der Gesellschaft lautet "Montblanc Luxembourg S.à r.l." (nachstehend die Gesellschaft). Die Gesellschaft ist eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht, welche durch die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner derzeit geltenden Fassung (nachstehend das Gesetz), sowie durch nachstehende Gesellschaftssatzung geregelt wird (nachstehend die Satzung).

Art. 2. Gesellschaftssitz.

2.1. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg, im Großherzogtum Luxemburg. Der Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss des Geschäftsführungsrates der Gesellschaft (nachstehend der Geschäftsführungsrat) an einem anderen Ort innerhalb der Gemeinde verlegt werden. Der Sitz der Gesellschaft kann in Übereinstimmung mit den vorgeschriebenen Bedingungen für Satzungsänderungen durch Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

2.2. Filialen, Zweigniederlassungen, und andere Geschäftsräume können im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland durch einen Beschluss des Geschäftsführungsrates errichtet werden. Sollte der Geschäftsführungsrat beschließen, dass außergewöhnliche politische oder militärische Entwicklungen oder Ereignisse bestehen oder vorauszusehen sind, und dass diese Entwicklungen oder Ereignisse die normale Geschäftstätigkeit am Sitz der Gesellschaft, oder die Verbindung derselben mit dem Ausland behindern können oder eine solche Behinderung vorauszusehen ist, kann der Sitz bis zur vollständigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse vorübergehend ins Ausland verlegt werden. Derartige vorübergehende Maßnahmen haben keinen Einfluss auf die Nationalität der Gesellschaft, die ungeachtet der vorübergehenden Verlegung des Gesellschaftssitzes eine luxemburgische Gesellschaft bleibt.

Art. 3. Gegenstand der Gesellschaft.

3.1. Der Gegenstand der Gesellschaft umfasst die Akquisition von Beteiligungen an in- oder ausländischen Gesellschaften oder Unternehmen jeder Art, sowie die Verwaltung solcher Beteiligungen. Insbesondere darf die Gesellschaft Aktien, Anteile und andere Wertpapiere, Anleihen, ungesicherte Obligationen, Einlagezertifikate und andere Schuldtitel durch Zeichnung, Kauf oder Tausch oder auf andere Weise erwerben, und im Allgemeinen alle Wertpapiere und Finanzinstrumente, die von öffentlichen oder privaten Rechtspersonlichkeiten jeder Art ausgegeben werden. Die Gesellschaft kann sich an der Gründung, Entwicklung, Verwaltung und Aufsicht aller Gesellschaften oder Unternehmen beteiligen. Des weiteren kann sie in den Erwerb und die Verwaltung eines Patentbestandes oder anderer geistiger Eigentumsrechte jeder Art oder jeden Ursprungs investieren.

3.2. Die Gesellschaft kann Darlehen jeglicher Art aufnehmen, ausgenommen im Wege öffentlicher Angebote.

Sie kann, jedoch nur durch Privatplazierung, Schuldscheine, Anleihen, sowie jegliche Art von Schuldtitel und Dividendenpapiere ausgeben. Die Gesellschaft kann Geldmittel, einschließlich und uneingeschränkt die Erlöse aus Kreditverbindlichkeiten, an ihre Zweigniederlassungen, Tochtergesellschaften und jede andere Gesellschaft verleihen. Des weiteren kann die Gesellschaft in Bezug auf ihr gesamtes oder einen Teil ihres Vermögens Sicherheiten leisten, verpfänden, übertragen, belasten oder auf andere Weise Sicherheiten bestellen und gewähren, um ihren eigenen Verpflichtungen und solchen anderer Gesellschaften nachzukommen, und im Allgemeinen zu ihrem eigenen Vorteil und zum Vorteil jeder anderen Gesellschaft oder Person. Um Unstimmigkeiten auszuschließen, ist die Gesellschaft nicht dazu befugt ohne die erforderliche Genehmigung reglementierte Tätigkeiten in Bezug auf den Finanzsektor auszuüben.

3.3. Die Gesellschaft ist befugt sich jeglicher Verfahren und Mittel zu bedienen, um ihre Investitionen effizient zu verwalten und um sich gegen Kredit-, Wechsel-, Zinssatz- und andere Risiken abzusichern.

3.4. Die Gesellschaft ist befugt jede gewerbliche, finanzielle oder industrielle Tätigkeiten und Transaktionen in Bezug auf Immobilien und bewegliches Vermögen durchzuführen, welche mittelbar oder unmittelbar sich auf den Gesellschaftszweck beziehen oder der Förderung des Gesellschaftszweckes zu dienen bestimmt sind.

Art. 4. Dauer.

4.1 Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.

4.2 Die Gesellschaft wird nicht aufgrund eines Sterbefalls, der Aufhebung von Bürgerrechten, Rechtsunfähigkeit, Insolvenz, Konkurs oder ähnlichen Vorkommnissen, die einen oder mehrere Gesellschafter betreffen, aufgelöst.

II. Kapital - Geschäftsanteile

Art. 5. Kapital.

5.1. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölf Tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500) bestehend aus einhundertfünfundzwanzig (125) Namensgeschäftsanteilen mit einem Nennwert je Geschäftsanteil von einhundert Euro (EUR 100), vollständig gezeichnet und voll einbezahlt.

5.2. Das Stammkapital der Gesellschaft kann ein- oder mehrmals durch Beschluss der Gesellschafter in Übereinstimmung mit den vorgeschriebenen Bedingungen für Satzungsänderungen erhöht oder vermindert werden.

Art. 6. Geschäftsanteile.

6.1. Die Geschäftsanteile sind unteilbar, da die Gesellschaft je Geschäftsanteil nur einen (1) Besitzer anerkennt.

6.2. Die Geschäftsanteile sind im Verhältnis der Gesellschafter untereinander frei übertragbar.

Hat die Gesellschaft nur einen Alleingesellschafter, so sind die Geschäftsanteile an Dritte frei übertragbar.

Hat die Gesellschaft mehr als einen Gesellschafter, bedarf die Übertragung von Geschäftsanteilen an Nicht-Gesellschafter der vorherigen Zustimmung der Gesellschafter, welche mindestens drei Viertel des Stammkapitals der Gesellschaft vertreten.

Eine Anteilsübertragung ist gegenüber der Gesellschaft oder Dritten nur wirksam, wenn eine solche gemäß Artikel 1690 des Bürgerlichen Gesetzbuches gegenüber der Gesellschaft angezeigt oder von dieser anerkannt wurde.

6.3. Am Sitz der Gesellschaft ein Gesellschafterregister geführt, welches auf Anfrage von jedem Gesellschafter eingesehen werden kann.

6.4. Die Gesellschaft kann ihre eigenen Geschäftsanteile zurückerwerben, vorausgesetzt, ein solcher Rückerwerb resultiert aus der Herabsetzung des Stammkapitals der Gesellschaft oder die Gesellschaft hat zu diesem Zwecke ausreichend verfügbare Rücklagen zu verzeichnen.

III. Verwaltung - Vertretung

Art. 7. Bestellung und Abberufung von Geschäftsführern.

7.1. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern geleitet. Sie werden durch einen Beschluss der Gesellschafterversammlung bestellt, welcher auch ihre Amtszeit festlegt. Die Geschäftsführer müssen keine Gesellschafter sein.

7.2. Die Geschäftsführer können zu jeder Zeit (mit oder ohne Grund) durch Beschluss der Gesellschafterversammlung abberufen werden.

Art. 8. Geschäftsführungsrat. Wurden mehrere Geschäftsführer bestellt, so bilden diese den Geschäftsführungsrat (der Geschäftsführungsrat).

8.1. Vollmachten des Geschäftsführungsrates

(i) Alle Vollmachten, die nicht ausdrücklich per Gesetz oder durch die vorliegende Satzung den Gesellschaftern vorbehalten sind, fallen in den Zuständigkeitsbereich des Geschäftsführungsrates, welcher alle Befugnisse hat, jegliche Handlungen und Tätigkeiten auszuführen und zu genehmigen, welche mit dem Gegenstand der Gesellschaft im Einklang stehen.

(ii) Besondere und eingeschränkte Vollmachten können für bestimmte Angelegenheiten durch den Geschäftsführungsrat an einen oder mehrere Vertreter erteilt werden.

8.2. Verfahren

(i) Der Geschäftsführungsrat tagt so oft die Interessen der Gesellschaft dies verlangen oder wird auf Anfrage von zwei Geschäftsführern, an dem in der Ladung angezeigten Ort, grundsätzlich in Luxemburg, einberufen.

(ii) Es ergeht eine schriftliche Ankündigung über jede Geschäftsführungsratssitzung spätestens vierundzwanzig (24) Stunden im voraus an alle Geschäftsführer, es sei denn es liegt ein Notfall vor, dessen Art und Umstand sodann in der Ankündigung anzugeben sind.

(iii) Eine Ankündigung ist nicht erforderlich, wenn alle Mitglieder des Geschäftsführungsrates in der Sitzung anwesend oder vertreten sind und erklären, in voller Kenntnis der Tagesordnung der Sitzung zu sein. Ebenfalls kann auf eine Ankündigung entweder vor oder nach der Sitzung seitens eines Geschäftsführers verzichtet werden. Gesonderte schriftliche Ankündigungen sind nicht erforderlich im Falle einer Sitzung, welche örtlich und zeitlich im voraus in einem Terminplan durch den Geschäftsführungsrat angezeigt wurden.

(iv) Ein Geschäftsführer kann einem anderen Geschäftsführer eine Vollmacht erteilen, um bei Geschäftsführungsratssitzungen vertreten zu werden.

(v) Der Geschäftsführungsrat ist nur tagungs- und beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, und, falls die Anteilseigner einen oder mehrere Klasse A Geschäftsführer und einen oder mehrere Klasse B Geschäftsführer genannt haben, insofern mindestens ein Klasse A und ein Klasse B Geschäftsführer anwesend oder vertreten sind.

(vi) Die Beschlüsse des Geschäftsführungsrates sind rechtswirksam, wenn sie mit der Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst werden, und, falls die Anteilseigner einen oder mehrere Klasse A Geschäftsführer und einen oder mehrere Klasse B Geschäftsführer genannt haben, insofern mindestens ein Klasse A und ein Klasse B Geschäftsführer zustimmen.

(vii) Die Beschlüsse des Geschäftsführungsrates werden in Sitzungsprotokollen festgehalten, welche von einem Vorsitzenden unterzeichnet werden, oder, wenn ein solcher nicht ernannt wurde, von allen in der Sitzung anwesenden oder vertretenen Geschäftsführern.

(viii) Jeder Geschäftsführer kann über Telefon- oder Videokonferenz oder durch jedes andere, vergleichbare Kommunikationsmittel an einer Geschäftsführungsratssitzung teilnehmen, die es allen Teilnehmern der Sitzung ermöglicht, einander zu identifizieren, zu hören und miteinander zu kommunizieren. Eine solche Teilnahme ist einer persönlichen Teilnahme an einer ordnungsgemäß einberufenen und gehaltenen Sitzung gleichzusetzen.

(ix) Zirkularbeschlüsse, die von allen Geschäftsführern unterzeichnet sind (die Zirkularbeschlüsse der Geschäftsführer), gelten als ebenso gültig und verbindlich wie Beschlüsse, die in einer ordentlich einberufenen und abgehaltenen Sitzung gefasst wurden und Datum und Unterschrift enthalten.

8.3. Vertretung

(i) Die Gesellschaft wird in allen administrativen Angelegenheiten gegenüber Dritten durch die Unterzeichnung eines Geschäftsführers gebunden. Für alle anderen Angelegenheiten wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterzeichnung aller Geschäftsführer gegenüber Dritten vertreten. Für den Zweck dieses Artikels sind administrative Angelegenheiten auf folgende Aufgaben limitiert: (a) Bearbeitung der Korrespondenz welche an die Gesellschaft adressiert ist, (b) Organisation der alljährlichen Gesellschafterversammlung der Gesellschaft, (c) Ausgabe vorgeschriebener gesetzlicher Schreiben im Namen der Gesellschaft, (d) Verwaltung des Gesellschafterregisters der Gesellschaft sowie anderer Gesellschaftsaufzeichnungen, und (e) Verwaltung aller Angelegenheiten welche sich auf die lokale Registrierung der Gesellschaft beziehen.

(ii) Die Gesellschaft wird ebenfalls gegenüber Dritten durch die Unterzeichnung der mit Spezialvollmachten ausgestatteten Personen gebunden.

Art. 9. Alleiniger Geschäftsführer.

9.1. Wird die Gesellschaft durch einen alleinigen Geschäftsführer geführt, so sind die Bestimmungen, welche für den Geschäftsführungsrat oder für die Geschäftsführer gelten, auf den alleinigen Geschäftsführer entsprechend anzuwenden.

9.2. Die Gesellschaft wird gegenüber Dritten durch die Unterzeichnung des alleinigen Geschäftsführers gebunden.

9.3. Die Gesellschaft wird ebenfalls gegenüber Dritten durch die Unterzeichnung der mit Spezialvollmachten ausgestatteten Personen gebunden.

Art. 10. Haftung der Geschäftsführer.

10.1. Die Geschäftsführer sind aufgrund ihres Amtes nicht persönlich haftbar für Verbindlichkeiten, die sie im Namen der Gesellschaft rechtswirksam eingegangen sind, vorausgesetzt, dass solche Verbindlichkeiten in Übereinstimmung mit den Bestimmungen der Satzung sowie den gesetzlichen Vorschriften stehen.

IV. Gesellschafter

Art. 11. Hauptversammlung der Gesellschafter und Zirkularbeschlüsse der Gesellschafter.

11.1. Vollmachten und Stimmrechte

(i) Beschlüsse der Gesellschafter werden in einer Gesellschafterversammlung (die Gesellschafterversammlung) oder durch Zirkularbeschlüsse (die Zirkularbeschlüsse der Gesellschafter) gefasst.

(ii) Werden Beschlüsse im Wege eines Zirkularbeschlusses gefasst, so wird der Inhalt des Beschlusses gemäß den Bestimmungen der Satzung an alle Gesellschafter übersandt. Der von allen Gesellschaftern unterzeichnete Zirkularbeschluss gilt als gültig und verbindlich wie ein solcher, der in einer ordentlich einberufenen und abgehaltenen Hauptversammlung gefasst wurde und müssen das Datum der letzten Unterschrift enthalten.

(iii) Je ein Geschäftsanteil gewährt eine (1) Stimme.

11.2. Benachrichtigung, Beschlussfähigkeit, Mehrheit der Stimmen und Wahlverfahren

(i) Auf Initiative eines Geschäftsführers oder der Gesellschafter, welche mehr als die Hälfte des Stammkapitals vertreten, werden die Gesellschafter zur Gesellschafterversammlung geladen oder schriftlich zu Rate gezogen.

(ii) Es ergeht eine schriftliche Ankündigung über jede Gesellschafterversammlung spätestens acht (8) Tage im voraus an alle Geschäftsführer, es sei denn es liegt ein Notfall vor, dessen Art und Umstand sodann in der Ankündigung anzugeben sind.

(iii) Die Gesellschafterversammlungen werden örtlich und zeitlich gemäß den Angaben in der Ankündigung abgehalten.

(iv) Die Gesellschafterversammlung kann ohne vorherige Ankündigung einberufen werden, wenn alle Gesellschafter anwesend oder vertreten sind und erklären, ordnungsgemäß geladen und über die Tagesordnung informiert worden zu sein.

(v) Ein Gesellschafter kann einer anderen Person, unbeschadet der Eigenschaft dieser als Gesellschafter oder Nichtgesellschafter, eine Vollmacht erteilen, um bei Gesellschafterversammlungen vertreten zu werden.

(vi) Die in den Gesellschafterversammlungen oder Zirkularbeschlüssen zu fassenden Beschlüsse werden von den Gesellschaftern getroffen, welche mehr als die Hälfte der Geschäftsanteile vertreten. Wird diese Mehrheit bei der ersten Gesellschafterversammlung oder der ersten schriftlichen Konsultation nicht erreicht, werden die Gesellschafter per Einschreiben zu einer zweiten Gesellschafterversammlung geladen oder erneut schriftlich zu Rate gezogen. In diesem Fall werden die Beschlüsse in der Hauptversammlung oder durch einen Zirkularbeschluss der Gesellschafter aufgrund der Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst, unbeschadet der Verhältnisse des vertretenen Stammkapitals.

(vii) Die Satzung kann mit Zustimmung der Mehrheit der Gesellschafter (an der Zahl), welche mindestens drei Viertel des Stammkapitals vertreten, geändert werden.

(viii) Jede Änderung der Nationalität der Gesellschaft und jede Erhöhung der Verpflichtungen eines Gesellschafters in der Gesellschaft erfordert die einstimmige Zustimmung der Gesellschafter.

Art. 12. Alleingesellschafter.

12.1 Ist die Anzahl der Gesellschafter auf einen (1) Gesellschafter reduziert, so übt dieser alle Vollmachten aus, welche aufgrund Gesetzes der Gesellschafterversammlung verliehen wurden.

12.2. Bezugnahmen auf die Gesellschafter und die Hauptversammlung oder den Zirkelbeschluss der Gesellschafter innerhalb dieser Satzung gelten entsprechend für den Alleingesellschafter oder die von ihm gefassten Beschlüsse.

12.3. Die von dem Alleingesellschafter gefassten Beschlüsse sind in einem Sitzungsprotokoll festzuhalten oder in Abschrift zu verfassen.

V. Jahresabrechnung - Gewinnverteilung - Aufsicht**Art. 13. Geschäftsjahr und Genehmigung der Jahresabrechnung.**

13.1. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten (1) Januar und endet am einunddreißigsten (31) Dezember eines jeden Jahres.

13.2. Der Geschäftsführungsrat erstellt jedes Jahr die Bilanz und die Gewinn- und Verlustkonten der Gesellschaft, sowie das Inventar unter Angabe des Wertes der Aktiva und Passiva mit einem zusammenfassenden Anhang über alle Verpflichtungen der Gesellschaft, die Verbindlichkeiten der Geschäftsführer und der Gesellschafter gegenüber der Gesellschaft.

13.3. Jeder Gesellschafter kann das Inventar und die Bilanz am Sitz der Gesellschaft einsehen.

13.4. Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustkonten werden in der jährlichen Gesellschafterversammlung oder im Wege eines Zirkelbeschlusses der Gesellschafter innerhalb von sechs (6) Monaten nach Beendigung des Geschäftsjahres bewilligt.

13.5 Falls die Anzahl der Gesellschafter fünf und zwanzig übersteigt, wird die jährliche Gesellschafterversammlung jedes Jahr am ersten Dienstag des Monats Juni um 15.00 Uhr am Gesellschaftssitz der Gesellschaft abgehalten, und falls dieses Datum kein Tag ist, an welchem die Banken in Luxemburg-Stadt für allgemeine Geschäfte geöffnet sind, am darauffolgenden Werktag, and der gleichen Zeit, am gleichen Ort.

13.6 Die jährliche Buchhaltung muss innerhalb einer Frist eines Monats nach Anerkennung der Buchhaltung durch die jährliche Gesellschafterversammlung beim Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister eingetragen werden, und spätestens in innerhalb einer Frist von 7 Monaten nach Abschluss des relevanten Geschäftsjahres.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Die Tätigkeiten des Unternehmens werden von einem oder mehreren réviseurs d'entreprises beaufsichtigt, sofern dies aufgrund Gesetz vorgeschrieben ist.

14.3. In diesem Fall ernennen die Gesellschafter die réviseurs d'entreprises und bestimmen ihre Anzahl, Vergütung und Amtsdauer, welche sechs (6) Jahre nicht überschreiten darf. Die réviseurs d'entreprises können wieder ernannt werden

Art. 15. Gewinnverteilung.

15.1. Fünf Prozent (5%) des jährlichen Nettogewinns der Gesellschaft werden der gesetzlich vorgeschriebenen Rücklage zugeführt. Diese Rückführung wird eingestellt, sobald die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des Stammkapitals der Gesellschaft erreicht hat.

15.2. Die Gesellschafter entscheiden auf welche Art und Weise über das Saldo des jährlichen Nettogewinns zu verfügen ist. Sie können das Saldo einer Dividendenausschüttung zuteilen, auf ein Reservekonto überweisen oder das Saldo vortragen.

15.3. Zwischendividenden können jederzeit unter folgenden Bedingungen ausgeschüttet werden:

(i) Zwischenabschlüsse werden vom Vorstand angefertigt;

(ii) diese zeigen auf, dass ausreichend Gewinne und andere Reserven (inklusive Emissionsagio) zur Verfügung stehen; es wird allgemein angenommen, dass der auszuschüttende Betrag, die seit dem Ende des vorhergehenden Geschäftsjahres erzielten Gewinne, für welche die Jahresabschlüsse bewilligt worden sind, erhöht um die vorgetragenen Gewinne und ausschüttbare Rücklagen, vermindert um die vorgetragenen Verluste und die der gesetzlichen Rücklage zuzuführenden Beträge, nicht übersteigen darf;

(iii) die Entscheidung zur Ausschüttung der Zwischendividenden muss durch die Gesellschafter innerhalb von zwei (2) Monaten ab dem Tag des Zwischenabschlusses getroffen werden;

(iv) die Rechte der Gläubiger der Gesellschaft werden unter Einbeziehung des Gesellschaftsvermögens nicht gefährdet; und

(v) übersteigen die gezahlten Zwischendividenden den ausschüttungsfähigen Gewinn am Ende des Geschäftsjahres, so müssen die Gesellschafter den Überschuss der Gesellschaft zurückerstatten.

VI. Auflösung - Liquidation

16.3. Die Gesellschaft kann jeder Zeit durch einen Beschluss einer Mehrheit (in Anzahl) der Gesellschafter, welche mindestens drei viertel des Stammkapitals halten, aufgelöst werden. Die Gesellschafter ernennen einen oder mehrere Liquidatoren, welche nicht eine Gesellschaftereigenschaft aufzuweisen brauchen, zwecks Durchführung der Auflösung und bestimmen ihre Anzahl, Befugnis und Vergütung. Vorbehaltlich anderweitiger Entscheidungen durch die Gesellschafter

sind die Liquidatoren mit einer allumfassenden Vollmacht zur Verwertung der Masse und Zahlung der Verbindlichkeiten ausgestattet.

16.2. Der Überschuss aus der Verwertung der Masse und Zahlung der Verbindlichkeiten wird an die Gesellschafter im Verhältnis zu der Anzahl der von ihnen gehaltenen Geschäftsanteile ausbezahlt.

VII. Allgemeine Bestimmungen

17.1. Erfolgte oder nicht erfolgte Mitteilungen und Benachrichtigungen, Zirkularbeschlüsse der Geschäftsführer und solche der Gesellschafter werden schriftlich, durch Telegramm, Telefax, E-Mail oder im Wege anderer elektronischer Kommunikationsmittel dokumentiert.

17.2. Bevollmächtigungen werden gemäß den Bestimmungen dieser Satzung erteilt. Bevollmächtigungen im Zusammenhang mit Geschäftsführungsratsitzungen können ebenfalls durch einen Geschäftsführer in Übereinstimmung mit den vom Geschäftsführungsrat anerkannten Bedingungen erteilt werden.

17.3. Unterschriften können handschriftlich oder aber in elektronischer Form geleistet werden, vorausgesetzt sie erfüllen alle gesetzlichen Erfordernisse um als equivalent zu handschriftlichen Unterschriften zu gelten. Unterzeichnungen der Zirkularbeschlüsse der Geschäftsführer, der Beschlüsse welche vom Geschäftsführungsrat per Telefon oder Videokonferenz verabschiedet werden, und Zirkularbeschlüsse der Gesellschafter erfolgen auf einem Originalexemplar oder auf mehreren Ausfertigungen desselben Dokuments, welche zusammen ein und dasselbe Dokument bilden.

17.4. Sämtliche nicht ausdrücklich durch diese Satzung geregelten Angelegenheiten bestimmen sich entsprechend den Regelungen des Gesetzes. Des weiteren ist jeder von Zeit zu Zeit durch die Gesellschafter geschlossener Vertrag Gegenstand unabdingbarer Bestimmungen des Gesetzes.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tag der Gründung dieser Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2009.

Zeichnung und Zahlung

Sunshine View Limited LLC, wie vorstehend vertreten, zeichnet einhundertfünfundzwanzig (125) Geschäftsanteile mit je einem Nennwert von einhundert Euro (EUR 100) und erklärt die vollständige Bareinlage dieser Geschäftsanteile in Höhe von , zwölf Tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500).

Der Betrag in Höhe von zwölf Tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500) steht der Gesellschaft zur Verfügung, Beweis dessen dem unterzeichnenden Notar vorgelegt wurde.

Kosten

Die Ausgaben, Kosten, Gebühren und Auslagen jeder Art, die von der Gesellschaft im Zusammenhang mit ihrer Gründung zu tragen sind, werden auf ungefähr EUR 1.800.- geschätzt.

Beschlüsse des alleingesellschafters

Unverzüglich nach der Gründung der Gesellschaft, hat der Alleingesellschafter, welcher die Gesamtheit der gezeichneten Geschäftsanteile vertritt, folgende Beschlüsse gefasst:

1. Folgende Personen werden auf unbestimmte Zeit zu Geschäftsführern der Klasse A der Gesellschaft ernannt:

- Herr Zhao Dong, Manager, geboren am 7. Juli 1970, in Shandong, China, wohnhaft in Suite 25-903 Shenggu Beili, Chaoyang District, 100029, Beijing, China; und

- Frau Zhao Ying, Legal Counsel, geboren am 16. Dezember 1967, in Sichuan, China, mit Berufsadresse in Suite 1003 No. 6-1 Fuchengmen Beidajie, Xicheng District, 100034, Beijing, China.

2. Folgende Person wird auf unbestimmte Zeit zum Geschäftsführer der Klasse B der Gesellschaft ernannt:

- Herr Frank Walenta, Jurist, geboren am 2. Februar 1972, in Genf, Schweiz, mit Berufsadresse in 12, Rue Léon Thyès, L-2636, Luxemburg, Grossherzogtum Luxemburg.

3. Sitz der Gesellschaft ist 12, Rue Léon Thyès, L-2636, Luxemburg, Grossherzogtum Luxembourg.

Erklärung

Der unterzeichnende Notar, welcher der englischen Sprache im Verständnis und im Sprachgebrauch mächtig ist, erklärt hiermit, dass auf Anfrage der erschienenen Partei die Urkunde in englischer Sprache, gefolgt von einer deutschen Übersetzung gefasst ist, und im Falle einer Abweichung zwischen dem englischen und deutschen Text, die englische Fassung maßgeblich ist.

Worüber die vorliegende notarielle Urkunde erstellt wurde in Luxemburg an dem anfänglich erwähnten Datum.

Nach Verlesung des Dokuments durch den unterzeichnenden Notar an die Erschienenen, ist die vorliegende Originalfassung des Aktes gemeinsam mit Uns, dem Notar, unterschrieben worden.

Gezeichnet: P. CHENU und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 mars 2009. Relation: LAC/2009/11678. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE - zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Luxemburg, den 31. März 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009044622/242/550.

(090051404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Pericles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.198.

Le bilan et l'annexe au 30/09/2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PERICLES S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009044388/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08867. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

St. Clair Capital 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 135.873.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the twelfth day of December.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

DRI Capital SFF LLC 2, a company organised under the laws of Delaware having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808,

here represented by Katarzyna Kuszewska, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name St. Clair Capital 2 S.à.r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a unanimous resolution of the board of managers of the Company, provided that no branch or office may be established in the United States or Canada; subsidiaries will be formed in the United States, but they will not have operations in the US. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstan-

ces. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations in limited partnerships and other entities which invest primarily in Fund Investments (as defined in Article 18) and the management and financing of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever that are materially associated with a Fund Investment, or the Company may invest in any Rated Liquid Security. It may further invest in (a) any Fund Investment and (b) the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever that is materially associated with a Fund Investment.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries and/or affiliated companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations which directly or indirectly favor or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at nineteen thousand United States dollars (USD 19,000.-) represented by nineteen thousand (19,000) shares in registered form with a par value of one United States dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by the board of managers, which shall at all times be comprised of five (5) managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office for an indefinite term. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

No more than two managers shall be residents of Canada or the United States and at least two managers shall be residents of Luxembourg.

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the board of managers of the Company.

Any such agents shall not take any material actions inside the United States or Canada.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by at least three favourable votes. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Except as otherwise provided in the Guidelines, any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of three (3) managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders**Art. 12. Powers and Voting rights.**

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits**Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (a) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers of the Company;
- (b) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (c) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or, if there is more than one shareholder, by the general meeting of shareholders of the Company; and
- (d) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

VIII. Definitions

18. As used in the Articles the following terms shall have the following meanings:

Fund Investment means one or more of the following:

(A) an investment in rights or options to receive directly or indirectly royalty payments, license fees or any other rights to payments that (i) are acquired directly from the sellers or marketers of the pharmaceutical drugs, devices and/or delivery technologies that generate the net sales on which such royalty payments, license fees or any other rights to payments are based; (ii) did not exist in whole or in part pursuant to a license arrangement of any kind relating to such pharmaceutical drugs, devices and/or delivery technologies prior to the acquisition by the Company of the interest from such seller or marketer; (iii) are with respect to or supported by pharmaceutical drugs, devices and/or delivery technologies already approved for marketing by the United States Food and Drug Administration, the European Agency for the Evaluation of Medicinal Products or any other equivalent governmental authority (as applicable); (iv) are with respect to or supported by pharmaceutical drugs, devices and/or delivery technologies that at the time of the investment are already being marketed, distributed, sold and otherwise commercialized; and (v) are not with respect to or supported by drugs, devices and/or delivery technologies that are in the preclinical or clinical development stages or that do not generate current cash flows

(B) an investment in equity securities and warrants issued by companies engaged in pharmaceutical drugs, devices and/or delivery technologies businesses and issued in connection with the making of an investment of the type described in (A); and

(C) an investment in loans to and investments in debt securities issued by companies engaged in pharmaceutical drugs, devices and/or delivery technologies businesses, provided that such loans and investments in debt securities are secured by assets of the type described in (A) above; and

(D) an investment of the proceeds from the assets mentioned under (A), (B) and (C) in Rated Liquid Securities.

Guidelines mean, at any time, the guidelines adopted by the shareholders of the Company relating to the management of the Company.

Rated Liquid Securities mean one or more of the following:

(A) direct obligations of, and obligations fully guaranteed as to the timely payment of principal and interest by, the United States or obligations of any agency or instrumentality thereof when such obligations are backed by the full faith and credit of the United States;

(B) certificates of deposit and bankers' acceptances (which shall each have an original maturity of not more than 365 days) of any United States depository institution or trust company incorporated under the laws of the United States or any state and subject to supervision and examination by federal and/or state authorities, provided that the long term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company at the date of acquisition thereof have been rated "AA-" by S&P or "Aa3" by Moody's, or better, or the short-term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company are rated by S&P or Moody's in its highest rating category;

(C) commercial paper (having original maturities of not more than 270 days) of any corporation (other than the Company or any of its subsidiaries), incorporated under the laws of the United States or any State thereof that on the date of acquisition thereof has been rated by S&P or Moody's in the highest short term unsecured commercial paper rating category;

(D) any money market fund that has been rated by S&P or Moody's in its highest rating category (including any designations of "plus" or "minus") or that invests solely in Rated Liquid Securities;

(E) eurodollar deposits (which shall each have an original maturity of not more than 365 days) of any depository institution or trust company, provided that the long-term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company at the date of acquisition thereof have been rated "AA-" by S&P or "Aa3" by Moody's, or better, or the short-term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company are rated by S&P or Moody's in its highest rating category,

provided, however that in any case any Rated Liquid Securities (i) will have a stated principal amount at the maturity of such investment, (ii) will not be purchased at a price in excess of 100% of par and provided, further, none of the foregoing will be a Rated Liquid Security if, at the time it is proposed to be acquired, payments due to the Company under its terms or proceeds from its disposition by the Company would be subject to any withholding tax, other than withholding tax as to which the related obligor, issuer or transferee must pay additional amounts so that the net amount of such payments or proceeds (as the case may be) received by the Company after satisfaction of such withholding tax equals the gross amount that would have been received before imposition of such withholding tax.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2008.

Subscription - Payment

Thereupon, DRI Capital SFF LLC 2, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all nineteen thousand (19,000) shares by contribution in cash, so that the amount of nineteen thousand United States dollars (USD 19,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

For the purpose of the registration, the capital is valued at EUR 12,935.73 (twelve thousand nine hundred and thirty-five euro seventy-three cents).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,800.- (one thousand eight hundred euro).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Behzad Khosrowshahi, company manager, residing at 105, Poplar Plains Road, Toronto, ON M4V 2N1, Canada;
- Mrs Maryam Khosrowshahi, company manager, residing at 125, avenue Général Guisan, 1009 Pully, Switzerland;
- Mr Ali Seirafi, company manager, residing at 13, chemin de la Rochette, 1202 Geneva, Switzerland;
- Mr Sinan Sar, company manager, born on June 5, 1980 in Luxembourg, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, 1331, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Gérard Matheis, company manager, born on December 4, 1962 in Luxembourg, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, 1331, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

2. The registered office of the Company is set at 125, avenue X Septembre, (office 4.12), L-2551 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the présent deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil sept, le douzième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

DRI Capital SFF LLC 2, une société constituée selon les lois de Delaware, ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808,

ici représentée par Katarzyna Kuszewska, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 10 décembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination St. Clair Capital 2 S.à.r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger sous réserve qu'aucune succursale ou établissement ne puissent être établies aux Etats-Unis ou au Canada; les filiales seront créées aux Etats-Unis mais elles n'auront pas d'activités aux Etats-Unis. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations dans des limited partnerships et d'autres entités qui ont investi principalement dans les Fonds d'Investissements (comme défini à l'article 18) ainsi que le management et le financement desdits participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée même si elle est associée dans les faits à un Fond d'Investissement ou si la société peut investir dans tout Rated Liquid Securities. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit même si elle ,est dans les faits, associés à un fond d'investissement.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à dix-neuf mille dollars des Etats-Unis (USD 19.000,-), représenté par dix-neuf mille (19.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de un dollars des Etats Unis (USD 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par le conseil de gérance qui devra à chaque fois comprendre cinq (5) gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixer la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

Pas plus que deux gérants ne pourront pas avoir leur résidence au Canada ou aux Etats-Unis et au moins deux gérants devront avoir leur résidence au Luxembourg.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance.

Des tels agents ne prendront aucune mesure concrète à l'intérieur des Etats-Unis ou du Canada.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement par au moins trois voix favorables. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Sauf s'il en est décidé autrement dans les Guidelines, tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de trois (3) gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Les dividendes intérimaires peuvent être distribués à chaque fois sous les conditions suivantes:

- (a) une déclaration des comptes ou un inventaire ou un compte-rendu est établi par le conseil de gérance de la société;
- (b) cette déclaration des comptes, inventaire ou compte rendu si des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution; étant entendu que les montants qui seront distribués ne devront pas excéder les bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière année comptable, augmentés par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais diminuées par les pertes reportées et les montants devront être alloués au compte de réserve;

(c) la décision de payer des dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou s'il y a plus de un associé, par l'assemblée générale des associés de la société;

(d) la garantie que les droits des créanciers de la société ne sont pas menacés a été obtenue.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

VIII. Définitions

18. Tels qu'utilisés dans les Statuts, les termes suivants auront la signification suivante:

Fonds d'Investissements désigne un ou plusieurs des points suivants:

(A) un investissement dans des droits ou options de recevoir directement ou indirectement des paiements de royalties, droits de licence et autre droits à des paiements qui (i) sont acquis directement des vendeurs ou revendeurs de produits pharmaceutiques, appareils et/ou technologies de livraison qui génèrent des ventes nettes sur lesquelles sont basés ces paiements de royalties, droits de licence ou autres droits à des paiements; (ii) n'existaient pas en globalité ou en partie en vertu d'un arrangement de licence de toute sorte en relation avec ces produits pharmaceutiques, appareils et/ou technologies de livraison avant l'acquisition par la Société de cette participation de ce vendeur ou revendeur; (iii) sont en rapport avec ou assistés par des produits pharmaceutiques, appareils et/ou technologies de livraison déjà approuvés pour commercialisation par la Food & Drug Administration des Etats-Unis, l'Agence Européenne pour l'Evaluation des Produits Médicinaux ou toute autre entité gouvernementale équivalente (si applicable); (iv) sont en rapport avec ou assistés par des produits pharmaceutiques, appareils et/ou technologies de livraison qui au moment de l'investissement sont déjà sur le marché, distribués, vendus ou commercialisés d'une autre manière; et (v) qui ne sont pas en rapport avec ou assistés par des produits pharmaceutiques, appareils et/ou technologies de livraison qui sont à des stades de développement cliniques ou précliniques ou qui ne génèrent pas de flux de trésorerie;

(B) un investissement dans des titres participatifs ou warrants émis par des sociétés engagées dans le commerce de produits pharmaceutiques, appareils et/ou technologies de livraison et émis en rapport avec un investissement du type décrit au point (A);

(C) un investissement dans des prêts à et investissements dans des titres de dettes émis par des sociétés engagées dans le commerce de produits pharmaceutiques, appareils et/ou technologies de livraison, à condition que ces prêts et investissements dans des titres de dettes soient garantis par des actifs décrits au point (A) ci-dessus; et

a. un investissement du produit des actifs mentionnés aux points (A), (B) et (C) dans des Titres Liquides Notés.

Guidelines désigne, à tout moment, les directives adoptées par les actionnaires de la Société concernant la gestion de la Société.

Rated Liquid Securities désignent un ou plusieurs des points suivants:

(A) obligations directes, et obligations pleinement garanties quant au paiement à temps du capital et des intérêts par, des Etats-Unis ou obligations d'une agence ou d'une de ses instrumentantés si ces obligations sont soutenues par la bonne foi et le crédit des Etats-Unis;

(B) certificats de dépôt et acceptations bancaires (qui chacun aura une échéance d'origine inférieure à 365 jours) de tous dépositaires des Etats-Unis ou sociétés de gestion constitués selon les lois des Etats-Unis ou de tout Etat et soumis à la surveillance et contrôle des autorités fédérales et/ou de cet Etat, à condition que les obligations de dettes senior à long terme non garanties de ces dépositaires ou sociétés de gestion à la date de leur acquisition aient été évaluées "AA-" par S&P ou "Aa3" par Moody's, ou mieux, ou les obligations de dettes senior à court terme non garanties de ces dépositaires ou sociétés de gestion soient évalués par S&P ou Moody's à leur niveau d'évaluation le plus haut;

(C) un effet (ayant des échéances d'origine inférieures à 270 jours) de toute société (autre que la Société ou une de ses filiales), constituée selon les lois des Etats-Unis ou d'un Etat qui à la date d'acquisition a été évalué par S&P ou Moody's à leur niveau le plus haut d'évaluation des effets à court terme non garantis;

(D) tout fond de marché monétaire qui a été évalué par S&P ou Moody's à leur niveau d'évaluation le plus haut (en ce compris toutes désignations "plus" ou "moins") ou qui investit uniquement dans les Titres Liquides Notés;

(E) des dépôts eurodollars (qui chacun aura une échéance d'origine inférieure à 365 jours) de tout dépositaire ou société de gestion, à condition que les obligations de dettes senior à long terme non garanties de ces dépositaires ou

sociétés de gestion à la date de leur acquisition aient été évaluées "AA-" par S&P ou "Aa3" par Moody's, ou mieux, ou les obligations de dettes senior à court terme non garanties de ces dépositaires ou sociétés de gestion soient évalués par S&P ou Moody's à leur niveau d'évaluation le plus haut,

A la condition, toutefois, dans chaque cas que tous Titres Liquides Notés (i) auront un montant du capital déclaré à l'échéance de cet investissement, (ii) ne seront pas achetés à un prix supérieur à 100% du pair comptable et à condition, par ailleurs, qu'aucun de ce qui précède ne soit un Titre Liquide Noté si, au moment où il est proposé à l'acquisition, les paiements dus à la Société en vertu des conditions auxquelles il est soumis ou produit de sa vente par la Société serait soumis à toute retenue d'impôt à la source, autre qu'une retenue à la source pour laquelle l'obligé concerné, l'émetteur ou le cessionnaire doit payer des montants supplémentaires de sorte que le montant net de ces paiements ou produits (le cas échéant) reçu par la Société après satisfaction de cette retenue à la source équivaut au montant brut qui aurait été reçu avant imposition de cette retenue à la source.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

DRI Capital SFF LLC 2, représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les dix-neuf mille (19.000) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de dix-neuf mille dollars des Etats-Unis (USD 19.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant du capital est évalué à EUR 12.935,73 (douze mille neuf cent trente-cinq euros soixante-treize centimes).

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.800,- (mille huit cents euros).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérantes de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Behzad Khosrowshahi, gérant de société, résidant à 105, Poplar Plains Road, Toronto, ON M4V 2N1, Canada;
- Mme Maryam Khosrowshahi, gérant de société, résidant à 125, avenue Général Guisan, 1009 Pully, Suisse, et
- M. Ali Seirafi, gérant de société, résidant à 13, chemin de la Rochette, 1202 Geneva, Suisse.
- M. Sinan Sar, gérant de société, né le 5 juin 1980 à Luxembourg, avec pour adresse professionnelle 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, 1331, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. Gérard Matheis, gérant de société, né le 4 décembre 1962 à Luxembourg, avec pour adresse professionnelle 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, 1331, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

2. Le siège social de la Société est établi à 22, rue J.P. Brasseur (office 1.9), L-1258 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. KUSZEWSKA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 décembre 2007. Relation: LAC/2007/42591. Reçu cent vingt-neuf euros quarante-sept cents (1%= 129,47 EUR).

Le Releveur ff. (signé): R. JUNGERS.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009044551/242/519.

(080021025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2008.

Mecfint (Jersey) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 122.141.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire, tenue le 10 mars 2009

Le mandat du Réviseur d'Entreprise, PricewaterhouseCoopers, route d'Esch n°400 L-1014 Luxembourg, venant à échéance, l'Assemblée Générale a décidé de l'étendre pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mecfint (Jersey) S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2009043820/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00213. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

ILP III S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.
R.C.S. Luxembourg B 127.503.

In the year two thousand nine, on the twentieth of March.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Adrien COULOMBEL, employee, having professional residence in Luxembourg,

acting in his capacity as attorney of the Manager of the "société en commandite par actions", "ILP III S.C.A., SICAR", which was incorporated by a deed of the undersigned notary of 13 April 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 1269 of June 26, 2007, and whose articles of incorporation have been modified for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on June 30, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 2051 of August 23, 2008, registered in the Luxembourg Company Register under section B number 127503 and having its registered office at 30, rue Marie Adélaïde, L-2128 Luxembourg, (the "Company"),

by virtue of the authority conferred on him by resolutions of the Company's Manager on 19 March 2009, a certified copy of these resolutions, signed *ne varietur* by the appearing person and the notary, shall remain annexed to the present deed which they shall be formalised.

The appearing person, acting in his above stated capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I.- The subscribed share capital of the Company is presently set at thirty-one million one hundred four thousand seven hundred forty-seven euro twenty cents (EUR 31,104,747.20) divided into:

- one (1) Management Share.
- two million nine hundred eleven thousand seven hundred twenty-five point two zero one four (2,911,725.2014) Class A Shares
- one hundred ninety-five thousand six hundred forty-nine point five one eight four (195,649.5184) Class B Shares and
- three thousand ninety nine (3,099) Class C Shares.

II.- Pursuant to Article 8 of the Company's Articles of Incorporation, the Company's authorised capital is set at one hundred fifty million euro (EUR 150,000,000.-).

III.- Pursuant to the Company's Articles of Incorporation, the Company's Manager has been authorised to increase the Company's subscribed share capital within the limits of the authorised capital and to amend Article 8 of the Articles of Incorporation so as to reflect the increase of capital.

IV.- The Company's Manager, in its resolutions adopted on 19 March 2009, and in accordance with the authorities conferred on it pursuant to the Articles of Incorporation, resolved to increase the subscribed corporate capital by the amount of eight million seventy-four thousand euro (EUR 8,074,000.-) in order to raise it from its present amount of thirty-one million one hundred four thousand seven hundred forty-seven euro twenty cents (EUR 31,104,747.20) to an amount of thirty-nine million one hundred seventy-eight thousand seven hundred forty-seven euro twenty cents (EUR 39,178,747.20) by the creation and the issuing of seven hundred fifty-six thousand five hundred sixty-three point seven zero four zero (756,563.7040) new Class A Shares and fifty thousand eight hundred thirty-six point two nine six zero

(50,836.2960) new class B Shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) per share, having the same rights attached as the existing Shares.

V.- The Company's Manager further resolved to waive to the extent necessary the preferential subscriptions rights reserved to the existing Shareholders and to accept the subscriptions on 19 March 2009 of seven hundred fifty-six thousand five hundred sixty-three point seven zero four zero (756,563.7040) new Class A Shares and fifty thousand eight hundred thirty-six point two nine six zero (50,836.2960) new class B Shares.

VI.- All these new Shares have been entirely subscribed and entirely paid by the conversion into capital of an unquiescent and immediately payable claim for an amount of eight million six hundred and fourteen thousand seven hundred and twenty-four euro eighty-four cents (EUR 8,614,724.84) and in cash for an amount of twelve thousand one hundred eighty-two euro thirty-five cents (EUR 12,182.35) as follows:

	Bridge Financing Conversion into Capital Contribution	Number of shares subscribed	Share Premium Contribution (in kind)	Share Premium Contribution (in cash)
A Limited Shareholders				
Efibanca SpA	1 794 222,22	179 422,2223	122 661,89	-
Società Cattolica di Assicurazione				
Coop.à.r.l.	598 074,08	59 807,4074	40 887,30	-
Orlyan S.A.	1 345 666,69	134 566,6668	91 996,42	-
Finogest S.A.	717 688,89	71 768,8889	49 064,76	-
Halfmoon Assets S.A.	269 133,34	26 913,3333	18 399,28	-
Pamphili Consultadoria e Serviços Lda.	89 711,11	8 971,1111	6133,09	-
Banca Popolare di Vicenza ScpA	747 592,59	74 759,2593	51 109,12	-
Compagnie Monegasque de Banque	179 422,22	17 942,2222	12 266,19	-
FIN PO S.A.	89 711,11	8 971,1111	6 133,09	-
Union Bancaire Privée	89 711,11	8 971,1111	6 133,09	-
Futura Invest S.p.A.	299 037,03	29 903,7037	20 443,65	-
Yleen Investments Ltd	149 518,52	14 951,8519	10 221,82	-
Private Equity International S.A.	299 037,03	29 903,7037	20 443,65	-
Gema 96 SpA	299 037,03	29 903,7037	17 721,02	2 722,63
Gain Capital Participations SA, SICAR.	149 518,52	14 951,8519	8 487,74	1 734,08
Kzewl Investment S.A.	299 037,03	29 903,7037	15 771,13	4 672,52
Gravilux S.A.	149 518,52	14 951,8519	7 168,70	3 053,12
Subtotal of class A Shares	7 565 637,04	756 563,7040	505 041,94	12 182,35
B Limited Shareholder				
Danio Invest S.A.	508 362,96	50 836,2960	35 682,90	-
Subtotal of class B Shares	508 362,96	50 836,2960	35 682,90	-
Total:	8 074 000,00	807 400,0000	540 724,84	12 182,35

In conformity with article 32-1 (5) of the Law of August 10, 1915, as amended, said claim has been dealt with a report established by Deloitte S.A., with professional address in Luxembourg on 13 March 2009, concluding in English as follows:

"Based on the procedures applied as described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution is not at least equal to the number and value of the 807,400 ordinary shares of par value EUR 10 each and a share premium of EUR 540,724.84."

Said report, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The total cash sum of twelve thousand one hundred eighty-two euro thirty-five cents (EUR 12,182.35) is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

The total contribution of eight million six hundred twenty-six thousand nine hundred seven euro nineteen cents (EUR 8,626,907.19) represents eight million seventy-four thousand euro (EUR 8,074,000.-) for the capital and five hundred fifty-two thousand nine hundred seven euro nineteen (EUR 552,907.19) for the share premium.

VII.- As a consequence of the above mentioned increase of the subscribed share capital. Article 8 b of the Articles of Incorporation is therefore amended and shall forthwith read as follows:

Art. 8. (b). "The issued share capital of the Company is set at thirty-nine million one hundred seventy-eight thousand seven hundred forty-seven euro twenty cents (EUR 39,178,747.20) divided into:

- one (1) Management Share,

- three million six hundred sixty-eight thousand two hundred eighty-eight point nine zero five four (3,668,288.9054) Class A Shares
- two hundred forty-six thousand four hundred eighty-five point eight one four four (246,485.8144) Class B Shares and
- three thousand ninety nine (3,099) Class C Shares."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document, are estimated at approximately six thousand euro.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, in the registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person, said appearing person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt mars.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Adrien Coulombel, employé, résidant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité mandataire de l'Associé Gérant Commandité de la société en commandite par actions "ILP III S.C.A. SICAR", constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 avril 2007, publié au Mémorial. Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1269 du 26 juin 2007, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 juin 2008, publié au Mémorial. Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2051 du 23 août 2008, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 127503 et ayant son siège social au 30 rue Marie Adélaïde, L-2128 Luxembourg (la "Société"),

en vertu des pouvoirs lui conférés par les résolutions de l'Associé Gérant Commandité, prises en date du 19 mars 2009 dont la copie certifiée de ces résolutions, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle personne comparante, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I.- Le capital souscrit de la Société s'élève actuellement à trente et un millions cent quatre mille sept cent quarante-sept euros vingt cents (EUR 31.104.747,20) représenté par:

- une (1) Action de Commandité,
- deux millions neuf cent onze mille sept cent vingt-cinq virgule deux zéro un quatre (2.911.725,2014) actions de Classe A,
- cent quatre-vingt-quinze mille six cent quarante-neuf virgule cinq un huit quatre (195.649,5184) actions de Classe B et
- trois mille quatre-vingt-dix-neuf (3.099) Actions de Classe C.

II.- En vertu de l'Article 8 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société, est fixé à cent cinquante millions d'euros (EUR 150.000.000.-).

III.- En vertu des statuts de la Société, l'Associé Gérant Commandité de la Société a été autorisé à augmenter le capital souscrit dans les limites du capital autorisé et à modifier l'Article 8 des Statuts de manière à refléter l'augmentation de capital.

IV.- L'Associé Gérant Commandité de la Société, dans ses résolutions du 19 mars 2009, et en conformité des pouvoirs lui conférés en vertu des Statuts, a décidé une augmentation du capital souscrit à concurrence de huit millions soixante-quatorze mille euros (EUR 8.074.000.-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un millions cent quatre mille sept cent quarante-sept euros vingt cents (EUR 31.104.747,20) à trente-neuf millions cent soixante-dix-huit mille sept cent quarante-sept euros vingt cents (EUR 39.178.747,20) par la création et l'émission de sept cent cinquante-six mille cinq cent soixante-trois virgule sept zéro quatre zéro (756.563,7040) nouvelles actions de Classe A et cinquante mille huit cent trente-six virgule deux neuf six zéro (50.836,2960) nouvelles actions de Classe B, ayant une valeur de dix euros (EUR 10.-) par action et ayant les mêmes droits que les Actions existantes.

V.- L'Associé Gérant Commandité de la Société a également décidé de supprimer le droit de souscription préférentiel des Actionnaires existants dans la mesure du nécessaire et a admis les souscriptions le 19 mars 2009 de sept cent cinquante-six mille cinq cent soixante-trois virgule sept zéro quatre zéro (756.563,7040) nouvelles actions de Classe A et cinquante mille huit cent trente-six virgule deux neuf six zéro (50.836,2960) nouvelles actions de Classe B.

VI.- Toutes ces nouvelles Actions Ordinaires ont été entièrement souscrites et entièrement libérées par la conversion en capital d'une créance certaine liquide et exigible pour un montant de huit millions six cent quatorze mille sept cent vingt-quatre euros quatre-vingt-quatre cents (EUR 8.614.724,84) et payées en numéraire pour un montant de douze mille cent quatre-vingt-deux euros trente-cinq cents (EUR 12.182,35) comme suit.:

	Conversion de créance en capital	Nombre d'actions souscrites	Prime d'émission (en nature)	Prime d'émission (en numéraire)
Actionnaires de classe A				
Efibanca SpA	1 794 222,22	179 422,2223	122 661,89	-
Società Cattolica di Assicurazione				
Coop.à.r.l.	598 074,08	59 807,4074	40 887,30	-
Orlyan S.A.	1 345 666,69	134 566,6668	91 996,42	-
Finogest S.A.	717 688,89	71 768,8889	49 064,76	-
Halfmoon Assets S.A.	269 133,34	26 913,3333	18 399,28	-
Pamphili Consultadoria e Serviços Lda.	89 711,11	8 971,1111	6 133,09	-
Banca Popolare di Vicenza ScpA	747 592,59	74 759,2593	51 109,12	-
Compagnie Monegasque de Banque	179 422,22	17 942,2222	12 266,19	-
FIN PO S.A.	89 711,11	8 971,1111	6 133,09	-
Union Bancaire Privée	89 711,11	8 971,1111	6 133,09	-
Futura Invest S.p.A.	299 037,03	29 903,7037	20 443,65	-
Yleen Investments Ltd	149 518,52	14 951,8519	10 221,82	-
Private Equity International S.A.	299 037,03	29 903,7037	20 443,65	-
Gema 96 SpA	299 037,03	29 903,7037	17 721,02	2 722,63
Gain Capital Participations SA, SICAR.	149 518,52	14 951,8519	8 487,74	1 734,08
Kzewl Investment S.A.	299 037,03	29 903,7037	15 771,13	4 672,52
Gravilux S.A.	149 518,52	14 951,8519	7 168,70	3 053,12
Sous-total actions de classe A	7 565 637,04	756 563,7040	505 041,94	12 182,35
Actionnaire de classe B				
Danio Invest S.A.	508 362,96	50 836,2960	35 682,90	-
Sous-total actions de classe B	508 362,96	50 836,2960	35 682,90	-
Total:	8 074 000,00	807 400,0000	540 724,84	12 182,35

En conformité avec l'article 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, la dite créance a fait l'objet d'un rapport, établi par Deloitte S.A., en date du 13 mars 2009, dont la conclusion est rédigée en langue anglaise est la suivante:

"Based on the procedures applied as described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution is not at least equal to the number and value of the 807,400 ordinary shares of par value EUR 10 each and a share premium of EUR 540,724.84."

Le susdit rapport, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé aux présentes pour être enregistré avec elles.

Le montant en numéraire de douze mille cent quatre-vingt-deux euros trente-cinq cents (EUR 12.182,35) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

L'apport total de huit millions six cent vingt-six mille neuf cent sept euros dix-neuf cents (EUR 8.626.907,19) consiste en huit millions soixante-quatorze mille euros (EUR 8.074.000.-) de capital et en cinq cent cinquante-deux mille neuf cent sept euros dix-neuf cents (EUR 552.907,19) de prime d'émission.

VII.- Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital souscrit, l'Article 8 (b) des Statuts de la Société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

Art. 8. (b). "Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente-neuf millions cent soixante-dix-huit mille sept cent quarante-sept euros vingt cents (EUR 39.178.747,20) représenté par;

- une (1) Action de Commandité,
- trois millions six cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-huit virgule neuf zéro cinq quatre (3.668.288,9054) actions de Classe A,
- deux cent quatre-six mille quatre cent quatre-vingt-cinq virgule huit un quatre quatre (246.485,8144) actions de Classe B et
- trois mille quatre-vingt-dix-neuf (3.099) Actions de Classe C."

39830

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à environ six mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. COULOMBEL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 mars 2009. Relation: EAC/2009/3395. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 02 AVR. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009044142/239/221.

(090050831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Jean-Pierre Rinnen et Fils Troisvierges, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9912 Troisvierges, 10, rue Tubeseck.

R.C.S. Luxembourg B 94.419.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044553/8812/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07790. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

ICL, Investment Company of Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 145.561.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

la société "IHL-Seupar S.A.", une société anonyme, établie et ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

ici représentée par:

Madame Frédérique MIGNON, employée privée, avec adresse professionnelle au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 20 mars 2009.

La procuration signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de "Investment Company of Luxembourg S.A." en abrégé "ICL".

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège

social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a encore pour objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital autorisé est fixé à trois millions cent mille euros (3.100.000,- EUR) qui sera représenté par trente et un mille (31.000) actions, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le Conseil d'Administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts au Mémorial C, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois en temps qu'il jugera utile le capital souscrit dans les limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le Conseil d'Administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société est encore autorisée à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés commerciales. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

La société peut, dans la mesure et aux conditions fixées par la loi racheter ses propres actions.

Usufruit et Nu-propriété

Il est expressément prévu que la titularité de chaque action représentative du capital social souscrit pourra être exercée soit en pleine propriété, soit en usufruit par un actionnaire dénommé "usufruitier" et en nue-propriété par un autre actionnaire dénommé "nu-propriétaire".

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés pour chaque action sont les suivants:

- droits de vote aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires, sauf pour l'assemblée se prononçant sur la mise en liquidation de la société,
- droit aux dividendes,

Les droits attachés à la qualité de nu-propriétaire et conférés pour chaque action sont ceux qui sont déterminés par le droit commun pour autant qu'ils n'aient pas été expressément réservés ci-avant à l'usufruitier et en particulier le droit au produit de la liquidation de la société.

La titularité de l'usufruit et de la nue-propriété des actions sera matérialisée et établie de la façon suivante :

Si les actions sont nominatives, par inscription dans le registre des actionnaires :

- en regard du nom de l'usufruitier de la mention "usufruit",
- en regard du nom du nu-propiétaire de la mention "nue-propiété".

Si les actions sont au porteur :

- par le manteau des actions à attribuer au nu-propiétaire et
- par les coupons des actions à attribuer à l'usufruitier.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leur successeurs soient élus.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans ; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur unique, soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier jeudi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2009.

2.- La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2010.

Souscription et Libération

Les trois cent dix (310) actions sont souscrites par la société "IHL-Seupar S.A.", prénommée.

Toutes les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à mille cinq cents euros.

Décision de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire, représentant l'intégralité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes :

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui du commissaire à un (1).

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs :

1) Monsieur Alain Geurts, né le 13 septembre 1962 à Nioki, République Démocratique du Congo, employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

2) Monsieur Guillaume Scroccaro, né le 9 septembre 1977 à Thionville, employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

3) Madame Frédérique Mignon, née le 19 janvier 1973 à Bastogne (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Monsieur Alain Geurts, prénommé, est nommé Président du Conseil d'Administration.

Troisième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Monsieur Marc BESCH, employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donné à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses noms, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. MIGNON, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1^{er} avril 2009. Relation : EAC/2009/3709. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 avril 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009045381/239/197.

(090052024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

e-Traction Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 95.207.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009044567/9030/11.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06329. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Réalité Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 145.537.

L'an deux mil neuf, le six mars.

Pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La "Société Européenne de Banque S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, 19/21 bld du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le n°13.859, elle-même représentée par M. Francesco MOGLIA et M. Christophe VELLE, employés, demeurant à Luxembourg.

La société comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclarent vouloir constituer et dont elle a arrêté, les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "REALITE IMMOBILIERE S.A.".

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique, à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales.

Un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise. La décision relative au transfert provisoire du siège social sera portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société, qui, suivant les circonstances, est le mieux placé pour y procéder.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société a également pour objet le financement direct ou indirect des activités de sa société mère et des sociétés filiales ou affiliées de la Société, de sa société mère (le groupe) ou des autres sociétés qui la contrôlent, le tout dans les limites légales.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 33.000 (trente-trois mille Euros), représenté par 330 (trois cent trente) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune.

Le capital autorisé est fixé à EUR 2.000.000 (deux millions d'Euros), représenté par 20.000 (vingt mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration respectivement l'administrateur-unique est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 6 mars 2014, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration respectivement l'administrateur-unique, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, pour le cas où l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur-unique peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration respectivement l'administrateur-unique aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Art. 6. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, aux choix des actionnaires, sauf dispositions de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives d'établit par une inscription sur le dit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés d'un registre à souches et signés par deux administrateurs respectivement par l'administrateur unique.

Art. 7. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action.

S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier gagiste.

Art. 8. Le conseil d'administration respectivement l'administrateur-unique peut, sur décision de l'assemblée générale des actionnaires, autoriser l'émission d'emprunts obligataires convertibles sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur-unique déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Les obligations doivent être signées par deux administrateurs respectivement l'administrateur unique; ces deux signatures peuvent être soit manuscrites, soit imprimées, soit apposées au moyen d'une griffe.

Administration - Surveillance

Art. 9. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée de 3 membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administrateur pour être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

Art. 10. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins quinze jours avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiquée dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée. La présence peut également être assurée par téléphone ou vidéo conférence.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en ses lieu et place.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voie de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes, télex ou fax.

Un administrateur, ayant des intérêts personnels opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt personnel opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

Lorsque la société comprend un associé unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

Art. 11. Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signé par au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signées par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou l'administrateur unique.

Art. 12. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Art. 13. Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Le conseil d'administration peut également déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

Art. 14. Le conseil d'administration pourra instituer un comité exécutif, composé de membres du conseil d'administration et fixer le nombre de ses membres. Le comité exécutif pourra avoir tels pouvoirs et autorité d'agir au nom du conseil d'administration que ce dernier aura déterminé par résolution préalable. A moins que le conseil d'administration n'en dispose autrement, le comité exécutif établira sa propre procédure pour la convocation et la tenue de ses réunions.

Le conseil d'administration fixera, s'il y a lieu, la rémunération des membres du comité exécutif.

Art. 15. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant.

Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits au nom de la société seule.

Art. 16. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur,

et en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de 2 administrateurs,

ou encore par la signature individuelle du préposé à la gestion journalière, dans les limites de ses pouvoirs, ou par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.

Art. 17. La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique, qui fixe le nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

Assemblées

Art. 18. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 19. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier jeudi du mois de mai de chaque année à 17.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 20. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou le commissaire aux comptes. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.

Art. 21. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 22. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 23. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 24. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 25. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice commence le jour de la constitution pour se terminer le 31 décembre 2009.

La première assemblée générale annuelle se réunira le dernier jeudi du mois de mai 2010 à 17.00 heures.

Par exception à l'article 9 et 13 des statuts le premier président ainsi que le premier administrateur-délégué peuvent être nommés par l'assemblée générale à tenir immédiatement après la constitution de la société

39838

Souscription

Les statuts de la société ayant été établis, la société comparante, à savoir SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BANQUE S.A., précitée, déclare souscrire à toutes les 330 (trois cent trente) actions représentant l'intégralité du capital social.

Les actions ont été libérées entièrement par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 33.000 (trente-trois mille euros) se trouve dès-à-présent à la disposition libre de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à EUR 1.600.-.

Assemblée générale extraordinaire

L'associé unique, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs,
 - M. Ubaldo Migliorati, né le 29.03.1968 à Trieste, Italie, Président du Conseil d'Administration, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri;
 - Mme Manuela D'Amore, née le 4.03.1972 à Rome, Administrateur, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri;
 - M. Sébastien FELICI né le 31.05.1978 à Villerupt, France, Administrateur, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri
3. Le mandat des administrateurs viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2011.
4. La société "ComCo S.A.", avec siège social à L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la Section B et le n°112.813, a été appelée aux fonctions de commissaire.
5. Le mandat du commissaire viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.
6. Le siège social est fixé à Luxembourg, 19-21 boulevard du Prince Henri.

DONT ACTE, fait à Luxembourg, date qu'en en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays aux comparants, es-qualité qu'ils agissent, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. MOGLIA, Ch. VELLE, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 10 mars 2009, LAC/2009/9179: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- Pour copie conforme - délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/03/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009044620/208/231.

(090051391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Easyfairs Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 83, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 98.998.

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de EASYFAIRS EUROPE S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 83, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.998 (la Société).

La Société a été constituée suivant acte notarié en date du 30 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 327 du 23 mars 2004.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 66 du 10 janvier 2008.

La séance est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant professionnellement à L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains (le Président),

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Anita Maggipinto, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'Assemblée désigne comme scrutatrice Mademoiselle Kim Albert, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée, ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun d'eux sont indiqués sur une liste de présence. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations émanant des actionnaires représentés à l'Assemblée, après avoir été signées ne varietur par les actionnaires présents ou représentés, le bureau et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

II. Il résulte de la liste de présence que les 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10 chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société d'un montant de EUR 31.000 (trente et un mille euros), sont représentées à l'Assemblée et que l'Assemblée peut dès lors délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires déclarant par ailleurs avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et renonçant expressément aux formalités de convocation.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Décision de la dissolution et de la liquidation volontaire de la Société;
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour;
3. Nomination de Monsieur Eric Everard, né à Uccle, Belgique, le 10 juillet 1964, demeurant professionnellement en B-1200 Bruxelles, 135, rue Saint-Lambert, en tant que liquidateur de la Société (le Liquidateur);
4. Détermination des pouvoirs conférés au Liquidateur et de la procédure de liquidation;
5. Instruction au Liquidateur de réaliser au mieux tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société; et
6. Divers.

IV. Après délibération, l'Assemblée a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre et de liquider volontairement la Société.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accorder décharge aux administrateurs, à savoir Messieurs Eric Everard, Benoît David, Peter Wanderytz et Jean-François Quentin, Madame Muriel Morettini et la société anonyme de droit luxembourgeois EFI S.A., représentée par Monsieur Yves Morettini, ainsi qu'au commissaire de la Société, Madame Colette Mosser, pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Eric Everard, né en Belgique à Uccle le 10 juillet 1964, demeurant professionnellement en Belgique à 1200 Bruxelles, Rue Saint-Lambert 135 comme Liquidateur.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs conférés par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée (la Loi de 1915).

Le Liquidateur est autorisé à accomplir sous sa seule signature tout acte nécessaire pour la liquidation de la Société et la réalisation de ses actifs.

Le Liquidateur est en outre autorisé à passer tous actes et à exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi de 1915, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des actionnaires. Le Liquidateur pourra également déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux actionnaires de la Société conformément à l'article 148 de la Loi de 1915.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de charger le Liquidateur de réaliser au mieux tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève l'Assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: F. STOLZ-PAGE, A. MAGGIPINTO, K. ALBERT et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mars 2009. LAC / 2009 / 9897. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009044139/7241/75.

(090051021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Praga S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.696.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PRAGA SA

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009044383/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08858. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Lali Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 97.640.

Le bilan et l'annexe au 31.12.2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LALI HOLDING SA

Société Anonyme Holding

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009044385/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08862. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Prizor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 108.733.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme

PRIZOR S.A.

Signature

Référence de publication: 2009044361/7491/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00766. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.
